

Procédé d'évaluation

1- L'évaluation de départ

Pour débiter la formation, une évaluation d'une **durée d'environ une heure en véhicule** est réalisée.

Cette évaluation, **obligatoire**, vise à **mesurer les connaissances théoriques et pratiques** de l'élève. Elle permettra de **proposer** à l'élève **un parcours de formation** accompagné d'un **devis** avec une **estimation du nombre de leçons de conduite** nécessaires pour acquérir les compétences requises et réussir l'examen du permis de conduire. Après avoir pris connaissance de l'évaluation, l'élève est libre d'accepter ou de refuser le volume d'heures recommandé par l'enseignant et peut choisir de souscrire ou non à un contrat de formation entre les deux parties.

Moyens utilisés

Cette évaluation est réalisée avec un moniteur et permet de tester au volant d'une **voiture à double commande** les capacités de l'élève.

L'évaluation est constituée d'un **questionnaire** sur l'expérience de la conduite de l'élève, sa connaissance du véhicule et des exercices pratiques en voiture.

Compétences évaluées

Cette évaluation portera sur:

- les prérequis en matière de connaissances des règles du code de la route et en matière de conduite d'un véhicule;
- les expériences vécues en tant qu'usager de la route;
- les compétences psychomotrices;
- les motivations

Le questionnaire comporte les 10 rubriques ci-dessous:

- Renseignement d'ordre général;
- Expérience de la conduite;
- Connaissance du véhicule;
- Attitude à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité;
- Habiletés;
- Compréhension et mémoire

- Perception;
- Emotivité;
- Résultat de l'évaluation;
- Proposition: volume de formation prévisionnel

2- Procédé d'évaluation portant sur la partie théorique "code de la route"

Les cours ainsi que les tests sont réalisés à l'auto-école mais aussi en ligne : prépacode.

Quand ?

Les séances d'entraînement individuelles peuvent être réalisées tout au long de la journée du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 16h et le samedi de 8h à 12h.

Les séances collectives sont réalisées en présence d'un moniteur du lundi au vendredi de 18h à 19h.

L'élève peut également souscrire à une préparation du code en ligne via prepacode.

Les stage de code sont réalisés par un moniteur sur une période de 4 à 5 jours deux fois par an pendant les vacances scolaires.

Moyens utilisés

Les **séances individuelles** se font sur **support DVD** sur une télé.

Les **séances collectives** sont réalisées principalement sur **vidéoprojecteur**.

Le test dure entre 20 à 25 minutes. Il est ensuite **corrigé par un moniteur diplômé qui explique chaque réponse et développe en fonction des besoins des élèves**. L'auto-école fournit aux élèves une feuille test annotée de 1 à 40 avec des cases à cocher (A, B,C et D). Les élèves ont la possibilité de signaler les questions pour lesquelles ils souhaitent une explication supplémentaire lors de la correction des tests par le moniteur.

Les élèves ont également la possibilité de souscrire à **Prepacode**. Ils peuvent alors s'entraîner 24h/24 en ligne depuis leur smartphone, tablette ou ordinateur. Ils auront accès à l'ensemble de leurs résultats et pourront ainsi cibler leurs révisions en fonction de leurs lacunes.

Compétences évaluées

Ces tests sont réalisés pour évaluer les **connaissances théoriques du code de la route** afin de préparer au mieux les élèves à l'examen.

3- Procédé d'évaluation portant sur la partie pratique

=> Procédé d'évaluation tout au long du parcours de formation pratique

Quand ?

A la fin de chaque compétence générale

Moyens utilisés

Un véhicule, un moniteur diplômé, une grille d'évaluation

Durée moyenne

15 minutes

Compétences évaluées

Les compétences évaluées dépendent de la compétence générale.

Chaque fois que toutes les sous-compétences d'une compétence générale sont acquises, **une évaluation de fin de compétence générale** est réalisée pour s'assurer que tout est bien acquis et que l'élève peut passer à la compétence générale suivante sans lacune. Une appréciation globale est donnée. Cette méthode permet au moniteur de rendre les objectifs plus visibles et à l'élève de mesurer sa progression.

=> L'examen blanc

Quand ?

A la fin de l'acquisition de la compétence générale 4 ou sur demande

Moyens utilisés

Un véhicule, un moniteur diplômé, une grille d'évaluation

Durée moyenne

32 minutes d'évaluation + 10 à 20 minutes de débriefing

Compétences évaluées

Cette évaluation est réalisée sur demande du candidat ou à l'initiative du moniteur. Elle a lieu à la fin de la compétence générale 4 avant de passer l'examen du permis de conduire.

Elle peut également avoir lieu après l'échec à l'examen.

Elle permet d'**évaluer l'ensemble des sous-compétences des quatre compétences générales.**

L'examen blanc permet une préparation psychologique de l'élève à l'examen. Il s'agit de le mettre en situation dans les conditions d'examen afin de le préparer à la gestion du stress.

L'enseignant joue le rôle de l'inspecteur. Il donne des consignes d'examen et suit rigoureusement le déroulement du permis de conduire. Le parcours de l'examen blanc est varié et se déroule sur les mêmes lieux que les examens pratiques.

=> Les rendez-vous pédagogiques pour la conduite accompagnée

Deux rendez-vous pédagogiques sont organisés pour évaluer le niveau de l'élève. Chaque rendez-vous comprend une séance de 2 heures en salle et 1 heure de conduite en présence de l'accompagnateur. En règle général, l'heure de conduite précèdera la séance en salle.

Le premier rendez-vous a lieu après environ 1 000 kms parcourus et le second rendez-vous après les 3 000 kms effectués.